

SIGNATURE DE L'ACCORD DE DON
DU PROJET D'URGENCE DE RENAISSANCE
DES INFRASTRUCTURES DE CÔTE D'IVOIRE
(PRI-CI Don IDA N°H7900-CI)

Lundi 16 juillet 2012 à 8h, 20ème étage Immeuble SCIAM

DOSSIER DE PRESSE

QU'EST-CE QUE LE PRI-CI ?

PRI - CI signifie « Projet d'urgence de Renaissance des Infrastructures » (PRI) de Côte d'Ivoire.

- Il s'agit d'une initiative conjointe du gouvernement ivoirien et de la Banque mondiale visant à répondre aux besoins prioritaires de reconstruction des infrastructures du pays, principalement dans les grandes villes sélectionnées : **Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo, Abengourou, San-Pedro et Soubré**. Le projet financera également la réhabilitation et l'entretien d'une première série prioritaire de pistes rurales (quelque 700 km), ainsi que la construction d'un grand pont sur le fleuve Comoé dans l'Est du pays, ce qui facilitera le transport du vivrier produit dans le Nord-Est du pays vers les principaux centres de consommation de Bouaké et d'Abidjan.
- Le PRI-CI, dont le **numéro d'identification est P124715**, sera mis en œuvre en plusieurs phases.
- **En sa phase 1**, le PRI-CI est financé à partir d'un **don de l'Association Internationale de Développement (IDA)** d'un montant de **100 millions de dollars EU**, approuvé le **26 juin 2012** et enregistré sous le **N° H7900 – CI**. La signature de l'Accord de don intervient ce **lundi 16 juillet 2012**.
- La durée de mise en œuvre de la phase 1 du PRI-CI est de **quatre (04) ans**, c'est-à-dire à compter du second semestre 2012 pour s'achever au 31 décembre 2016.

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU PRI-CI ?

- Améliorer la qualité des services urbains de base et en élargir l'accès dans toutes les villes capitales de districts ciblées (**Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo, Abengourou, San-Pedro et Soubré**) tout en renforçant les infrastructures rurales et les liens entre milieu urbain et milieu rural dans les zones qui offrent de vastes possibilités d'accroissement de la production agricole.
- **OBJECTIFS SPECIFIQUES :**
 - (i) en milieu urbain, améliorer l'accès des populations aux services urbains de base à travers la réhabilitation de la voirie, des installations d'alimentation en eau potable, des réseaux d'assainissement et du drainage, de l'éclairage public et des bâtiments publics, notamment les écoles et dispensaires.
 - (ii) en milieu rural, le désenclavement de zones de production agricole, à travers la réhabilitation de pistes rurales, le traitement des itinéraires jusqu'au centres de groupage et de transformation ou d'exportation pour la création d'une valeur ajoutée sociale, incluant l'hydraulique villageoise dans ces centres de production.
- **Bénéficiaires :** (i) *Population urbaine vivant dans les villes ciblées;* (ii) *Population rurale vivant dans les zones d'impact du projet ;* (iii) *Agriculteurs ;* (iv) *Secteur privé (possibilités pour les affaires et les entreprises locales).*

RESULTATS ATTENDUS ?

- Appuyer les efforts entrepris par le Gouvernement de Côte d'Ivoire pour améliorer concrètement le niveau de vie de ses citoyens notamment par : (i) la réhabilitation d'environ 80 km de grandes artères en zones urbaines et l'accroissement de la population urbaine ayant accès à une route carrossable en toute saison ; (ii) la réhabilitation d'environ 700 km de pistes rurales ainsi que le renforcement de l'accessibilité en zones rurales par le désenclavement des zones de productions agricoles et son impact sur la réduction de la pauvreté ; (iii) la réhabilitation des systèmes d'éclairage public et l'amélioration de l'accès à l'électricité ; (iv) l'amélioration de l'offre des services de santé et de l'éducation et l'accroissement du nombre de personnes ayant accès à des centres de santé et des établissements scolaires réhabilités ; (v) la réhabilitation/construction de points d'eau communautaires et l'accroissement du nombre de personnes ayant accès à des « sources d'eau améliorée », (vi) la garantie d'une protection contre les inondations périodiques, (vii) l'augmentation des revenus grâce aux emplois directs et indirects créés par les activités du projet, tout en contribuant, par ailleurs, à renforcer la cohésion sociale et la stabilité politique dans le pays.

POURQUOI LE PRI-CI ?

- Le PRI-CI constitue la première phase d'un programme global de réponse à la crise, identifié par le Gouvernement ivoirien et qui sera appuyé par la Banque Mondiale et d'autres partenaires au développement, pour être mis en œuvre dans les villes capitales afin de faire face aux effets de plusieurs années de troubles sociopolitiques et économiques sur d'importants segments de la population ivoirienne en ce qui concerne l'accès à des infrastructures et des services essentiels de qualité.
- La Côte d'Ivoire, pays d'importance majeure dans les équilibres économiques de l'Afrique de l'ouest, a connu une récession économique au cours des 20 dernières années, qui a impacté négativement les infrastructures socioéconomiques et le niveau de fourniture des services de base (voirie, électricité, eau potable, assainissement, etc.) en direction des populations. A partir des années 90, ces infrastructures, dont la qualité et le développement avaient pourtant joué un rôle prépondérant dans la croissance économique du pays, ont été de moins en moins en mesure de répondre de manière adéquate aux besoins des populations et des usagers, encore moins de soutenir un développement durable de l'économie du pays, en raison du déficit d'entretien et de l'absence d'investissements nouveaux. Cette situation précaire, accentuée par la crise politico-militaire qu'a connu le pays pendant plus d'une décennie, (depuis le coup d'Etat de 1999 jusqu'à la crise postélectorale de 2011), a entraîné une dégradation généralisée des infrastructures socio-économiques, que ce soit en milieu urbain ou rural. La rupture dans la fourniture des services sociaux et des infrastructures de base a eu des effets dévastateurs sur les populations pauvres et les groupes vulnérables.
- C'est pour apporter des solutions à cette situation, qui est devenue un véritable frein à la relance économique du pays, que le Gouvernement a initié un vaste programme pour la renaissance des infrastructures dans tout le pays qui vise, à terme, à soutenir et accompagner de façon durable la croissance économique, afin de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays émergents. Il s'agira de réhabiliter les infrastructures essentielles à travers le pays, leur redonner un niveau de performance et de qualité acceptable et relancer la prestation des services de base, particulièrement dans les zones urbaines qui sont indispensables pour restaurer la croissance économique et dans lesquelles il est indispensable de fournir des emplois à un nombre important et croissant de jeunes chômeurs.

QUELLES SONT LES COMPOSANTES DU PRI-CI ?

Les activités du projet ont été axées sur des secteurs prioritaires regroupés en deux (02) composantes subdivisées respectivement en quatre (04) et trois (03) sous-composantes, à savoir :

1. Composante A: **REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES URBAINES** (Montant : 147 millions de dollars EU, dont 78,4 millions de dollars EU du financement IDA)

Cette composante financera les investissements prioritaires des opérations (i) de réhabilitation et d'aménagement de voies, (ii) de réhabilitation, de renforcement et d'extension des installations d'alimentation en eau potable, (iii) de réhabilitation, de traitement de bassin versants et de construction d'ouvrage de drainage des eaux pluviales, (iv) de réhabilitation des infrastructures d'électricité et d'éclairage public et (v) la restauration de bâtiments publics, notamment ceux abritant les services sociaux de base tels la santé et l'éducation.

Sous-composante	Montant	Description des activités
A.1. Réhabilitation des routes urbaines	80,5 millions de dollars EU dont 28 millions de dollars EU du financement IDA	Cette sous-composante inclut le drainage des voies, l'éclairage public et la réhabilitation de certains établissements scolaires, centres de santé et bâtiments publics dans les zones d'impact du projet. Elle permettra de réhabiliter quelques routes primaires et secondaires.
A.2. Approvisionnement en eau en milieu urbain	26,1 millions de dollars EU dont 24 millions de dollars EU du financement IDA	Cette sous-composante permettra d'élargir l'accès des résidents des quartiers périurbains d'Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké et Korhogo aux services d'approvisionnement en eau et d'en améliorer la qualité grâce à réhabilitation de certaines des infrastructures de production d'eau existantes et à l'extension des réseaux de distribution d'eau.
A.3. Assainissement, drainage et prévention des inondations	28,2 millions de dollars EU dont 17,2 millions de dollars EU du financement IDA	Les activités relevant de cette sous-composante consistent en des investissements et services associés destinés à réduire le nombre de personnes touchées par les inondations périodiques dans des quartiers ciblés d'Abidjan, notamment: la remise en état des systèmes de drainage des bassins versants du Gourou et de la Baie de Cocody (Carrefour de l'Indénié), du bassin de Bonoumin et des bassins versants d'Abobo, y compris la réduction de la pollution des eaux déversées dans la Lagune d'Abidjan (déchets solides entrants, sédiments et matières organiques); la réhabilitation des réseaux de drainage des eaux de ruissellement à Treichville; le remplacement des plaques couvrant l'ouverture des canaux de drainage des eaux de pluie sur les voies principales d'Abidjan; la finalisation du plan d'aménagement et des travaux associés pour la mise en place d'un système de drainage efficace dans le bassin de Banco; la formulation d'un nouveau plan directeur pour le drainage des villes de Korhogo et Abengourou ; l'actualisation des plans directeurs des systèmes d'assainissement et de drainage actuels pour Yamoussoukro et Bouaké et l'établissement de la version finale des plans directeurs d'assainissement et de drainage de San-Pedro et Daloa.

Sous-composante	Montant	Description des activités
A.4. Electricité et éclairage public	12,2 millions de dollars EU dont 9,2 millions de dollars EU du financement IDA	Les activités comprennent la réhabilitation du réseau d'éclairage public sur certains grands axes routiers d'Abidjan; le remplacement des lampes mixtes et à vapeur de mercure par des lampes à vapeur de sodium haute pression à Abidjan; la réhabilitation et l'extension du réseau d'éclairage public à Bouaké; la réhabilitation du réseau de distribution d'électricité à Yamoussoukro, et son prolongement aux zones périurbaines de Kokrenou, Morofé, et Nanan; et l'extension et la réhabilitation d'une partie du réseau de distribution à Korhogo avec notamment la mise en conformité des branchements illégaux.

2. Composante B : REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES RURALES
(Montant : 34 millions de dollars EU, dont 11 millions de dollars EU du financement IDA)

Pour les investissements des opérations (i) de réhabilitation des pistes rurales reliant les zones de production agricole de la région de la Nawa à Soubré, chef lieu de région, (ii) de construction du pont de Bassawa sur le fleuve Comoé et (iii) de réalisation de l'hydraulique villageoise dans les zones de production agricole de la région de la Nawa.

Sous-composante	Montant	Description des activités
B.1. Pistes rurales	20 millions de dollars EU dont 10 millions de dollars EU du financement IDA	Cette sous-composante financera l'amélioration d'environ 700 kilomètres de pistes rurales, reliant les zones de production agricole de la région de la Nawa à Soubré, et l'amélioration physique des liaisons entre le réseau des routes primaires de la région du Bas-Sassandra et le Port de San-Pedro.
B.2. Construction du pont de Bassawa sur le fleuve Comoé	Environ 11 millions provenant du Gouvernement de Côte d'Ivoire	Cette sous-composante permettra de traverser le fleuve Comoé à la hauteur du village de Sérébou. Ce pont reliera Dabakala à Tanda en passant par Bassawa (Sérébou), et facilitera l'accès à une plus grande zone d'influence d'environ trois millions de personnes, y compris les régions de la vallée du Bandama (départements de Bouaké, Katiola et Dabakala), Zanzan (départements de Bondoukou et Tanda) et N'Zi-Comoé (département de M'Bahiakro).
B.3. Réhabilitation des infrastructures économiques et sociales de base	3 millions de dollars EU dont 1,0 millions de dollars EU du financement IDA	La réhabilitation des infrastructures économiques et sociales de base dans la ville de Soubré, qui desservent les zones de production agricole de la région du Bas-Sassandra et les réseaux d'approvisionnement en eau des zones rurales pour élargir l'accès aux systèmes d'approvisionnement en eau et améliorer la qualité de la ressource en eau

ORGANES DE GESTION DU PRI - CI ?

PERSONNES RESSOURCES	
Coordination gouvernementale	Ministère des Infrastructures Economiques
Chargé de projet Banque Mondiale	Ibou DIOUF, Spécialiste Sénior des Transports
Coordonnateur national du Projet	Pierre DIMBA, Ingénieur Génie Civil, Chef de la MACOM
AGENCES D'EXECUTION	
Secteur	Structure technique d'exécution
Routes / Pistes rurales	AGEROUTE (Agence de Gestion des Routes)
Eau potable	ONEP (Office National de l'Eau Potable)
Electricité	CIE (Compagnie Ivoirienne d'Electricité)
Assainissement	DAD (Direction de l'Assainissement et du Drainage)
Infrastructures d'intérêt général (bâtiments publics, sanitaires et éducatifs)	DGC (Direction Générale de la Construction) (MCAU) DIEM (Direction des Infrastructures, de l'Equipement et de la Maintenance) (MS)